



FICHE SIGNALEMENT VIOLENCES SEXUELLES DANS LE SPORT : COMMENT SIGNALER DES FAITS ?

Si vous avez **CONNAISSANCE DE FAITS** de violences sexuelles
entre mineurs, entre majeurs ou entre majeurs et mineurs,
ou si vous êtes **TÉMOIN**,
vous avez obligation de les signaler.

2 RÉFLEXES COMPLÉMENTAIRES À AVOIR

1

Conseiller à la victime ou à ses parents de **porter plainte** :
appeler le **17** (Police ou gendarmerie)
ou le cas échéant le **116 006** (N° national d'aide aux victimes).

2

- **Signaler les faits au Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES)** où se sont déroulés les faits, par téléphone et par mail.
Le signalement doit être réalisé immédiatement.

- **Mettre la Cellule nationale SIGNAL SPORT en copie de ce mail**
qui informe la Fédération concernée disposant du pouvoir disciplinaire.

119 (appel gratuit et confidentiel), 24h/24 et 7 jours/7.

Le 119 n'apparaît pas sur les relevés de téléphone.

Numéro d'appel destiné à tout enfant ou adolescent victime de violences ou à toute
personne préoccupée par une situation d'enfant en danger ou en risque de l'être.

Lorsque vous envoyez un mail, indiquez :

- Etat civil et coordonnées de la victime
- Etat civil et coordonnées de l'agresseur, si vous en avez connaissance
- Faits détaillés dont vous avez connaissance

Si ce sont des paroles de victimes, indiquez précisément ces paroles, sans analyse de votre part

- Lieu où se seraient déroulés les faits
- Etat civil et coordonnées de la personne qui envoie le mail.

Les contacts en Normandie

Les Services Départementaux à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports

Pour rappel, tout événement ou accident grave ayant lieu dans le cadre d'une pratique sportive encadrée doit être signalée sans délai au SDJES de votre département.

SDJES 14

Marie PELZ

Cheffe du SDJES 14

sdjes14-sport@ac-normandie.fr

DSDEN, 2 place de l'Europe - 14 200 Hérouville-Saint-Clair

Tél : 02 31 45 95 83

SDJES 27

Alexandre DUPIRE

Responsable de la réglementation et de la protection des pratiquants

sdjes-27-signal@ac-normandie.fr

24 boulevard Georges Chauvin - CS 22203 - 27 022 Évreux Cedex

Tél : 06 16 03 34 63 et 06 19 97 45 70

SDJES 50

Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale

sdjes50-accueil@ac-normandie.fr

5, rue des Près - BP 442

50 002 Saint-Lô

Tél : 02 33 06 92 00

SDJES 61

Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale

sdjes-61-sport@ac-normandie.fr

Cité Administrative - CS 40020 -61013 Alençon Cedex

Tél : 02 33 32 52 03

SDJES 76

Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale

sdjes76@ac-normandie.fr

5 place des Faïenciers - 76 037 Rouen Cedex

Tél : 02 32 08 97 42

Cellule nationale Signal Sports : signal-sports@sports.gouv.fr